

Le Pacte Lorraine débloque 300 millions d'euros pour relancer l'économie régionale

by Urbapresse - mercredi, octobre 02, 2013

<http://correspondances.fr/pacte-lorraine-debloque-300-millions-deuros-relancer-leconomie-regionale/>

En visite à Florange le 26 septembre dernier, François Hollande n'a pas manqué d'évoquer le Pacte Lorraine signé une semaine auparavant par Jean-Marc Ayrault et Jean-Pierre Masseret, président du conseil régional de Lorraine.

Le document prévoit le financement à parité de projets d'avenir pour un montant de 300 millions d'euros, qui doivent permettre de mobiliser des investissements publics et privés de l'ordre de 1,5 milliard d'euros sur la période 2014/2016. Constitué de trois grands axes et décliné en 16 actions, le Pacte entérine le principe d'une Vallée européenne des matériaux, de l'énergie et des procédés (Veme) dont un pôle de recherche sera dédié aux matériaux renouvelables, à la forêt et à l'écoconstruction. Le deuxième axe consiste à soutenir les filières d'excellences et d'avenir. En matière d'aménagement du territoire, le Pacte prévoit de consacrer 624 millions d'euros à la mise aux normes des logements pour positionner la Lorraine comme territoire pilote de la transition énergétique et d'investir 60 millions d'euros dans l'écoterritoire franco-luxembourgeois de l'Opération d'intérêt national d'Esch-Belval. L'Etat et la Région s'engagent à mettre en place un mode de gouvernance régional simple et réactif pour structurer les partenaires économique et sociaux autour de ces projets.

Initié en avril dernier pour conjurer la fermeture définitive des hauts-fourneaux de Florange, le Pacte a été accueilli tantôt avec satisfaction, tantôt avec scepticisme. Les professionnels des travaux publics craignent que ses dotations n'interfèrent dans la négociation du contrat de plan Etat-Région 2014/2020. Les critiques portent également sur le montant et sur les modalités de l'engagement. Les fonds débloqués paraissent insuffisants et les opposants de Jean-Pierre Masseret envisagent un recours, estimant que le président de région n'avait pas reçu mandat pour le signer.